



LES MODALITES D'INSCRIPTION **Secteur Enfance** **SAISON 2020/2021**

ACCUEIL DE LOISIRS

« L'escapade »

Ecole élémentaire des 4 moulins
170, rue Anatole France BREST

GARDERIE PERISCOLAIRE

« Arc en ciel »

Ecole primaire de Quéliverzan
15, rue Gaston Ramon

Tout au long de l'année nous travaillons avec vos enfants, les partenaires et vous, afin de répondre à des objectifs définis ensemble.

En effet, pour nous il est indispensable de travailler en concertation avec les différents acteurs qui entourent vos enfants.

Les objectifs

Les supers crevettes 2/4 ans.

- D'assurer la sécurité physique et affective.
- Respecter le rythme de chacun selon son âge et ses besoins.
- Favoriser son autonomie.

Les lutins 5 ans

- Respecter le rythme.
- Favoriser l'autonomie par des outils dans les activités et les temps informels.
- Permettre à l'enfant de développer son imaginaire.

Les kangourous 6/9 ans

- Favoriser la découverte sportive et culturelle.
- Favoriser son autonomie.

Les loups 10/12 ans

- Rendre l'enfant acteur de ses loisirs.
- Favoriser son autonomie (Passerelle secteur jeune).



MODALITES D'INSCRIPTIONS

DOSSIER D'INSCRIPTION (Valable de septembre à Août)

Pour rappel, le dossier d'inscription doit comporter :

- Fiche de liaison et sanitaire (renseignée recto/verso et signée)
- Copie des vaccinations (obligatoire)
- Attestation du quotient familial (CAF) où ville de Brest où MSA
- Un certificat médical attestant que votre (vos) enfant(s) est (sont) :
 - Apte à la vie en collectivité
 - Apte à la pratique des activités physiques et sportives
 - À jour de ses vaccins
- Adhésion OBLIGATOIRE, 5 euros (1 euro pour les garderies périscolaires)

PROCEDURE D'INSCRIPTION des garderies périscolaires de Quéliverzan

Vous pouvez retirer et rapporter les dossiers directement sur les haltes des garderies mais aussi à la MPT du Valy-Hir.

Les inscriptions des présences peuvent se faire pour l'année entière ou par période (ex : De vacances à vacances).

Les lieux :

Halte-garderie maternelle :

Matin : dans le bâtiment C.

Soir : dans le bâtiment C.

Halte-garderie élémentaire :

Matin : dans le bâtiment

Soir : dans le bâtiment A.

Les horaires : (maternelle et élémentaire)

Matin : 7h30 à 8h30.

Soir : 16h30 à 19h00

Tournez svp →



PROCEDURE D'INSCRIPTION mercredis (ALSH)

Les dossiers d'inscription sont à retirer et à rendre à la MPT du Valy-Hir (*Si vous avez déjà rempli un dossier pour la halte-garderie, il ne sera pas nécessaire d'en remplir un autre*).

Les inscriptions des enfants sur l'accueil de loisirs seront acceptés jusqu'au lundi 11h précédent le mercredi.

Passé ce délai, un pique-nique vous sera demandé, dans la mesure où l'effectif d'encadrement est respecté.

Dans le cas contraire, les responsables pourront être amenés à refuser l'inscription.

Les annulations s'effectueront deux jours avant la présence prévue (jusqu'au Lundi soir).

Cette échéance passée, la présence prévisionnelle sera **entièrement facturée** (sauf les garderies).

Les absences avec **justificatif officiel** fourni (médical ou évènement exceptionnel) ne seront pas facturées.

Nous n'accueillons pas les enfants uniquement pour le repas.

L'ALSH est ouvert aux parents à partir de 17h00. Si vous êtes dans l'obligation de venir chercher votre enfant avant 17h00, merci de bien vouloir nous en informer par téléphone à ces numéros : 06/17/10/11/68 ou 02/98/45/10/95

PROCEDURE D'INSCRIPTION vacances scolaires (ALSH)

Même procédure que les mercredis, Les inscriptions des enfants se font 48 h avant la première présence, passé ce délai, un pique-nique vous sera demandé, dans la mesure où l'effectif d'encadrement est respecté.

Dans le cas contraire, les responsables pourront être amenés à refuser l'inscription.

Les annulations pourront se faire deux jours avant la présence prévue (exemple : jusqu'au jeudi pour une présence le lundi, jusqu'au vendredi pour une présence le mardi, le lundi pour une présence le mercredi).

Cette échéance passée, la présence prévisionnelle sera **entièrement facturée** (sauf garderies) en l'absence de justificatif officiel fourni (médical ou évènement exceptionnel).

Le centre est ouvert aux parents à partir de 17h00. Si vous êtes dans l'obligation de venir chercher votre enfant avant 17h00, merci de bien vouloir nous en informer par téléphone à ces numéros 02/98/45/10/95 ou 06/17/10/11/68.



Tarifs ALSH 2020-2021

CNAF	Journée Repas	1/2 J avec Repas	1/2 J	GM	GS
0 à 300 €	2,00 €	2,00 €	0,51 €	0,50 €	0,50 €
301 € à 560 €	(Cnaf*1,513%) -1 €	(Cnaf*0,7243%) -1 €	(Cnaf*0,3998%) -1 €	0,50 €	0,50 €
Plus de 561 €	(Cnaf*1,5698%) -2 €	(Cnaf*1,0885%) -1 €	(Cnaf*0,3998%) -1 €	1,00 €	1,00 €
Maxi	16,00 €	9,00 €	8,00 €	1,00 €	1,00 €
Occasionnel ou hors brest	16,00 €	9,00 €	8,00 €	1,00 €	1,00 €

Tarifs Garderie périscolaire élémentaire et maternelle 2020-2021

CNAF	Matin	16h30-17h00	16h30-18h00	16h30-19h00
0 à 300 €	0,15 €	0,10 €	0,15€	0,15€
301 € à 508 €	0,2082%	0,0666%	0,2749%	0,4082%
Plus de 509 €	0,2268%	0,0726%	0,2994%	0,4446%
Maxi	2,68 €	0,86 €	3,53 €	5,24 €
Occasionnel où hors Brest	3 €	1 €	3,50 €	5,50 €

Les tarifs sont calculés par rapport au quotient familial pour les familles Brestoises.
Le tarif appliqué pour les familles non brestoises est le maximum.

Exemple: Pour un enfant qui viendrait **le matin en halte-garderie** et dont le quotient familial serait de 608 euros, le calcul de la prestation serait : $(608 \times 0,2268) : 100 = 1,37 \text{ €}$

Les Contacts de la MPT du Valy-hir :

Inscriptions et facturations : 02 98 45 10 95

adm.mptvalyhir@gmail.com ou mpt.vh29@gmail.com

Directeur et directrice adjointe de l'ALSH : 06 17 10 11 68

Stéphane Urvoy : survoy.mptvh@gmail.com

Laurence Le Regent : lleregent.mptvh@gmail.com